



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



UN LIBRARY

OCT 15 1981

Distr.
GENERALE

A/36/386/Add.1

2 octobre 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

Trente-sixième session
Point 58 c) de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Application de la Déclaration sur la préparation des
sociétés à vivre dans la paix

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	
Bulgarie	2
Union des Républiques socialistes soviétiques	6

REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

BULGARIE

/Original russe/

/30 août 1981/

1. Le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie, agissant en pleine conformité avec la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix, que l'Assemblée générale a adoptée à sa trente-troisième session par sa résolution 33/73 sur l'initiative de la République populaire de Pologne, poursuit avec constance une politique visant à consolider les bases de la paix et de la sécurité internationales, à réduire les tensions dans les relations internationales, à préserver et à approfondir la détente, à faire cesser la course aux armements et à réaliser le désarmement.
2. C'est précisément à ce but que tend également la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix, que la République populaire de Bulgarie a soutenue dès le début.
3. La signification de cette déclaration apparaît clairement alors que la situation internationale s'aggrave sérieusement, et que certains cercles politiques réactionnaires s'efforcent de saper et d'enterrer la détente, de ressusciter l'esprit d'affrontement et de "guerre froide".
4. Ces derniers temps, les Etats-Unis et certains de leurs alliés ont intensifié leurs efforts pour rompre l'équilibre mondial en matière de stratégie militaire et modifier le rapport des forces en leur faveur. Pour atteindre cet objectif, ils accroissent leurs dépenses militaires et accélèrent la course aux armements, s'ingèrent dans les affaires intérieures d'Etats souverains, créent et entretiennent des foyers de tension dans différentes régions du monde, envoient des forces armées dans des régions où leurs intérêts vitaux seraient prétendument en jeu, installent de nouvelles bases militaires et mettent sur pied des "forces de riposte rapide".
5. Le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie est convaincu que la situation actuelle du monde exige des changements radicaux : les tensions et les affrontements doivent faire place à l'amélioration du climat international, des contacts, un dialogue élargi et des négociations constructives doivent être établis à tous les niveaux dans le but de parvenir à des accords mutuellement acceptables sur des problèmes litigieux et sur les questions essentielles du renforcement de la paix et de la sécurité.
6. C'est précisément à cet objectif que tend le large ensemble de propositions constructives présentées jusqu'ici par l'URSS, la République populaire de Bulgarie et d'autres pays socialistes membres du Pacte de Varsovie, comme les dernières initiatives qui se sont fait jour au 26ème Congrès du parti communiste de l'Union soviétique, au 12ème Congrès du parti communiste bulgare et aux congrès des autres partis communistes des pays socialistes frères. Ces initiatives montrent des voies sûres qui mèneront à la solution des grands problèmes internationaux.

/...

7. Fidèle à sa politique extérieure pacifiste, la République populaire de Bulgarie est profondément attachée aux principes qui régissent ses relations avec les autres pays. L'objectif principal de cette politique est le raffermissement de la paix et de la sécurité internationales, le triomphe de la confiance entre les Etats et les peuples, et une coopération mutuellement avantageuse entre ceux-ci.

8. Cet attachement à la cause de la paix et de la compréhension trouve son expression dans la Constitution de 1971, qui stipule que les citoyens de la République populaire de Bulgarie ont le devoir de contribuer au renforcement de la paix internationale et de la compréhension entre les peuples de la Terre. Par son article 63, la Constitution interdit l'incitation à la guerre et à la propagande à cet effet, qui sont qualifiées de crimes graves contre la paix et l'humanité.

9. Appliquant dans leur intégralité les dispositions de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix, la République populaire de Bulgarie a organisé une série d'importantes rencontres internationales qui ont eu un rôle positif dans la mise en oeuvre des principes énoncés dans la Déclaration.

10. Le "Parlement des peuples pour la paix", qui s'est réuni du 23 au 27 septembre 1980 à Sofia, a bénéficié d'un prestige international. Les représentants de divers partis politiques et d'une centaine d'organisations internationales, de mouvements de libération nationale, de personnalités du monde de la science, des arts et de la culture, venus de 134 pays ont désigné comme objectifs primordiaux l'élimination de la menace de guerre, la cessation de la course aux armements, la préservation et l'affermissement de la détente. Deux documents finals fondamentaux (la Déclaration et la Charte du Parlement des peuples pour la paix) ont souligné la nécessité de poursuivre les négociations sur une limitation plus poussée des armes stratégiques, d'entamer des pourparlers sur la question des armes nucléaires de portée intermédiaire et notamment des systèmes de missiles américains en position avancée, ainsi que de dissoudre toutes les alliances militaires, de supprimer les bases militaires situées en territoire étranger, et de rétablir la confiance entre les peuples. Simultanément, ces documents finals mettent l'accent sur la nécessité de prendre sans retard des mesures en vue de l'application des recommandations formulées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire consacrée au désarmement et de convoquer dans un avenir très rapproché une conférence mondiale du désarmement.

11. L'année 1979 a vu se réunir en Bulgarie une assemblée marquée par un esprit humanitaire et pacifique, l'assemblée internationale "L'étendard de la paix", qui a posé les bases d'un mouvement mondial des enfants pour la paix.

12. Sur l'initiative de la République populaire de Bulgarie, les écrivains, les ministres et les personnalités du monde de la culture tiennent régulièrement à Sofia une réunion devenue traditionnelle, ainsi que toute une série d'autres réunions qui apportent une contribution appréciable à la lutte pour le maintien de la détente, l'approfondissement de la compréhension et de la coopération entre les individus et entre les peuples.

13. Il convient de signaler aussi les deux rencontres internationales qui se sont tenues en 1980 et 1981 en Bulgarie sur le thème de la détente, au cours desquelles des représentants des partis agraires démocratiques, des partis centristes, radicaux de gauche, libéraux, chrétiens démocrates et d'autres partis de ce type, ainsi que des organisations de 80 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique ont réaffirmé leur profonde conviction qu'il n'existait qu'une solution raisonnable, mener une politique de détente, que la menace d'une catastrophe devait non seulement être réduite, mais éliminée pour toujours, et que la coopération internationale devait s'élargir et s'approfondir dans l'intérêt présent et futur de tous les peuples de la Terre.

14. La République populaire de Bulgarie accorde la plus grande attention au développement de ses relations avec les pays balkaniques, au renforcement de la paix et de la sécurité dans son environnement géographique immédiat. Le but qu'elle poursuit sans relâche est de transformer la péninsule des Balkans en zone de paix solide et de stabilité. Cet objectif répond aux intérêts non seulement du peuple bulgare, mais aussi de tous les autres peuples balkaniques, et sert la cause de la paix, de la détente et de la sécurité en Europe et dans le monde entier.

15. Les nouvelles propositions constructives émises par le Secrétaire général du parti communiste bulgare, Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Jivkov, au 12ème Congrès du parti communiste bulgare, qui s'est tenu récemment, sont également la manifestation de cette politique résolument pacifiste, de l'esprit d'initiative et de la persévérance avec lesquelles notre pays la poursuit. Conformément à ces propositions, qui répondent entièrement à l'esprit et aux principes de l'Acte final d'Helsinki, la République populaire de Bulgarie s'est déclarée prête à conclure avec les pays voisins des accords bilatéraux qui porteraient notamment sur un code de relations de bon voisinage, la renonciation aux revendications territoriales, l'interdiction d'utiliser le territoire des parties contractantes à des fins hostiles et pour entreprendre une action l'une contre l'autre, ces accords prévoieraient également que les parties contractantes se déclareraient prêtes à élargir et approfondir davantage la coopération bilatérale dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la culture, de la science, de l'éducation et des sports, ainsi qu'à développer la coopération dans celui des transports et des communications, dans l'intérêt de nombreux pays et peuples; elles auraient enfin pour thème l'extension de la coopération aux autres peuples balkaniques sur une base multilatérale en ce qui concerne les questions d'intérêt mutuel dans les domaines concrets où l'entente se serait faite.

16. De tous ces objectifs constructifs découle également la proposition émise conjointement par la Bulgarie et l'Union soviétique de transformer la péninsule des Balkans en zone dénucléarisée, proposition qui a été avancée lors de la rencontre qui a eu lieu en Crimée, le 7 août 1981, entre les chefs d'Etat et secrétaires généraux des partis communistes de la République populaire de Bulgarie et de l'URSS, Todor Jivkov et Leonid Ilitch Brejnev.

17. La République populaire de Bulgarie accorde une grande importance au développement de relations dynamiques et de la coopération avec les autres pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'autres continents sur la base des principes de la coexistence pacifique entre les peuples dotés de régimes sociaux différents.

/...

18. Eu égard au rôle et à l'importance des moyens d'information pour l'éducation de la génération montante, ainsi que pour préparer la société à vivre dans la paix, le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie suit leurs activités avec un intérêt particulier. La presse, la radio, la télévision rendent largement compte de tous les événements ayant un rapport avec les questions de la paix, de la sécurité et du désarmement qui se produisent en Bulgarie et à l'étranger. De larges débats sont consacrés à la menace et aux conséquences funestes de la course aux armements, ainsi qu'à ses causes, et l'on indique les moyens d'écartier la menace de guerre, de renforcer la paix, la sécurité et la confiance entre les peuples. Des affiches, des brochures, des livres et autres matériaux sur cette question sont également diffusés. On peut citer aussi, à titre d'exemple, le journal publié à l'intention des enfants bulgares L'étendard de la paix, qui est consacré à l'assemblée internationale mentionnée plus haut.

19. Le système éducatif de la République populaire de Bulgarie satisfait pleinement aux exigences de l'éducation de la jeune génération et de la préparation de celle-ci à vivre dans la paix. Le programme d'enseignement des écoles et des établissements d'enseignement supérieur bulgares correspond parfaitement aux préceptes et à l'esprit de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix.

20. Dans un discours prononcé le 21 mai 1981, lors de l'ouverture du colloque international "Pour la détente, la paix et le progrès social", le Secrétaire général du parti communiste bulgare et Président du Conseil d'Etat Todor Jivkov a déclaré solennellement que "la République populaire de Bulgarie continuerait, comme par le passé, de faire tout ce qui était en son pouvoir pour préserver et approfondir la détente, pour coexister en paix avec les pays capitalistes, faire cesser la course aux armements et aboutir au désarmement dans des conditions d'égalité militaire et de sécurité identique entre l'Est et l'Ouest, entamer enfin un dialogue ouvert et sincère sur toutes les questions litigieuses touchant aux relations internationales".

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

/Original : russe/
/17 septembre 1981/

1. La lutte pour réduire la menace d'une catastrophe nucléaire, renforcer la paix et affaiblir la tension internationale constitue le pivot de la politique extérieure de l'Union soviétique.
2. L'une des principales tâches assignées par la Constitution de l'URSS à l'Etat soviétique est d'aider au renforcement de la paix et au développement de la coopération internationale. Fixant les principes de la politique extérieure de l'Union soviétique, elle stipule que les relations de l'URSS avec les autres Etats s'édifient sur la base du respect des principes de l'égalité souveraine, de la renonciation réciproque de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, de l'inviolabilité des frontières, de l'intégrité territoriale des Etats, du règlement pacifique des différends, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'égalité des droits et du droit des peuples à être maîtres de leur destin, de la coopération entre les Etats, de l'exécution scrupuleuse des engagements qui découlent des principes et des normes du droit international universellement reconnu et des traités internationaux conclus par l'URSS.
3. En URSS, la propagande de guerre est interdite par la loi : les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires. La loi soviétique interdit de la même façon la discrimination raciale et l'apologie de la haine et de la violence. De plus, la Constitution fait obligation aux citoyens de l'URSS d'aider au développement de l'amitié et de la coopération avec les peuples des autres pays, et de défendre et de renforcer la paix universelle.
4. Conformément à sa loi fondamentale et à la politique du parti communiste, l'Union soviétique applique intégralement les dispositions de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/73 et adoptée à l'initiative de la République populaire de Pologne.
5. L'application universelle et intégrale des nobles buts énoncés dans la Déclaration revêt aujourd'hui un caractère d'actualité pressante car le problème du maintien de la paix se pose d'une façon plus aiguë dans les affaires internationales. Il est incontestable que chaque peuple a un intérêt vital à vivre en paix avec ses voisins et à préserver avec eux la maison commune de l'humanité : notre planète.
6. Mais de sérieux obstacles se dressent encore sur le chemin de la confiance et de l'entente. Ces derniers temps, on a observé chez les pays de l'OTAN un brusque regain d'activité des ennemis de la détente, et ce sont des ennemis puissants disposant de ressources considérables. Ces milieux, au demeurant, tirent un avantage matériel et politique du renforcement de la tension et de l'accélération

/...

de la course aux armements. Ce sont eux qui, ces dernières années, ont imposé en Occident des décisions et des mesures qui visent à freiner, à geler le processus de la détente, à franchir un degré supplémentaire et extrêmement redoutable de l'escalade de la course aux armements et d'acculer le monde à une catastrophe nucléaire aux conséquences désastreuses pour les peuples.

7. Pour tenter de "justifier" une politique aussi antihumanitaire, on utilise la fiction éculée d'une "menace soviétique", qui n'a jamais existé.

8. Aujourd'hui, les intérêts vitaux des peuples exigent que l'on empêche le monde de glisser sur une pente dangereuse, que l'on défende la détente et que l'on arrête la course aux armements. Les hommes ne doivent pas se sentir impuissants devant le mal. Au contraire, il est indispensable de promouvoir avec une volonté et une énergie renouvelées la compréhension mutuelle entre les peuples et le développement de la coopération dans tous les domaines. Et c'est ce qui fait l'importance des discussions portant sur les questions litigieuses et de la coopération entre tous les courants antibellicistes. D'où aussi l'importance de faire participer tous les hommes, quelles que soient leurs opinions ou convictions, aux efforts déployés en commun pour le bien du monde.

9. Comme l'a noté le chef du parti communiste de l'Union soviétique et de l'Etat soviétique, Leonid Brejnev,

"La raison, la conscience, la foi en l'avenir : voilà des armes dont disposent les partisans de la paix et dont sont dépourvus les partisans de la course aux armements et de la politique d'affrontement. Et je suis convaincu que l'influence des idées de paix sur les milieux gouvernementaux et parlementaires grandira et que les nuées menaçantes de la guerre seront finalement dispersées par les efforts des peuples."

10. L'Etat soviétique a toujours accordé une grande importance à l'éducation de la jeunesse dans un esprit de paix et d'internationalisme. Dans la société soviétique, la situation objective générale et le climat social, spirituel, idéologique et moral déterminent l'orientation fondamentale du processus de formation et d'éducation morale de la jeune génération. La nature de la société soviétique, qui repose sur la justice sociale et au sein de laquelle les intérêts du peuple sont liés à une vie pacifique, se reflète inévitablement dans les positions adoptées par l'école soviétique et influence la conception du monde et la vie intérieure de la jeunesse soviétique.

11. Dès l'enfance, le Soviétique vit et grandit dans une atmosphère d'amour de la paix et d'amitié entre les peuples: l'idée de la paix pénètre toutes les sphères de la vie de la société soviétique : la littérature, l'art et toute la culture multinationale des peuples de l'URSS.

12. En Union soviétique, la pédagogie visant à insuffler à la jeunesse un esprit de paix et de compréhension mutuelle à l'échelon international est présente dans toute une gamme de disciplines scientifiques, dans les programmes des écoles et des instituts et dans les programmes destinés à élever le niveau de culture

générale des adultes, et constitue un processus universel qui embrasse tous les aspects de la connaissance sociale : les études, le travail et la participation de la jeunesse aux activités sociales.

13. Dans les établissements d'enseignement secondaire et spécial et dans les établissements d'enseignement supérieur, l'enseignement tant des sciences naturelles que sociales fait une place aux questions liées à la lutte pour la paix, à la prévention de la guerre, y compris la guerre nucléaire, et au problème du désarmement. Les idées d'"inévitabilité" des guerres et de la "fatalité" de la course aux armements, de même que l'apologie de l'agression ne figurent dans aucun manuel d'enseignement soviétique, qui sont imprégnés de l'esprit d'optimisme et de foi dans le triomphe de la raison et du réalisme.

14. La famille et les moyens de grande information participent activement à l'éducation de la jeunesse dans l'esprit de la paix.

15. Le peuple soviétique a porté l'essentiel du fardeau de la guerre la plus cruelle et la plus destructrice de l'histoire, qui a infligé des malheurs et des souffrances innombrables à tous les peuples de la Terre. Cette cruelle leçon pour notre pays, qui honore profondément la mémoire des 20 millions de compatriotes fauchés par la guerre et de tous ceux qui ont donné leur vie dans la lutte contre l'agression et pour la paix sur la Terre, ne sera jamais oubliée.

16. Au cours de la deuxième guerre mondiale, il n'est pratiquement pas de famille soviétique qui n'ait perdu des parents ou des proches, et ce fait a exercé et continue d'exercer une profonde influence sur la façon dont les familles soviétiques abordent les problèmes de la paix et de la guerre et sur la haute idée qu'elles se font du prix de la paix.

17. Les jeunes générations soviétiques ressentent en permanence le lien vivant qui les rattache au passé, et grandissent dans l'esprit des meilleures traditions historiques de notre peuple attaché au travail créateur d'édification de la société communiste.

18. Les moyens de grande information de l'URSS, faisant leurs les principes pacifiques sur lesquels repose la politique extérieure de l'Etat soviétique, répandent les idées de paix et d'amitié et éclairent de façon objective les différentes initiatives et les différents accords dans le domaine de la lutte contre la course aux armements et pour le désarmement, et instaurent un climat favorable à la cause du désarmement. On n'y rencontre aucun exemple d'apologie de la violence et de l'agression, ni les stéréotypes qui expriment le mépris pour les autres peuples et races.

19. L'Union soviétique non seulement s'emploie à faire naître chez les peuples un sentiment d'optimisme et la volonté de lutter pour le maintien de la paix, mais cherche activement à les mobiliser pour atteindre cet objectif et fait à cette fin tout ce qui dépend d'elle. C'est ce vers quoi tend le Programme de la paix pour les années 80 qui a été adopté par le 26ème Congrès du parti communiste de l'Union soviétique. Les nouvelles mesures qui y sont préconisées

concernent un large éventail de questions. Elles traitent des vecteurs nucléaires et des armements conventionnels, des forces terrestres, maritimes et aériennes. Elles évoquent la situation en Europe, au Proche-Orient, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient. Le Programme comporte des mesures de caractère aussi bien politique que militaire. Toutes ces propositions visent à atteindre un seul objectif, à satisfaire une seule aspiration : faire tout ce qui est possible pour soustraire les peuples à la menace de la guerre nucléaire et maintenir la paix sur notre planète.

20. Comme il a été réaffirmé au 26ème Congrès du parti communiste de l'Union soviétique, le peuple soviétique non seulement a le désir et la volonté de lutter pour la paix, mais aussi dispose d'un programme précis à cet égard.

21. Pour tous ceux qui sont attachés à la paix et auxquels le destin de l'humanité n'est pas indifférent, l'Appel du Soviet suprême de l'URSS intitulé 'Aux parlements et aux peuples du monde', en date du 23 juin 1981, constitue un document porteur d'une grande force de mobilisation, dans lequel il est proclamé que la politique extérieure de l'Etat soviétique a eu, a et continuera d'avoir comme objectif supérieur la garantie de la paix. L'organe législatif suprême de l'URSS déclare que la paix est le bien commun de l'humanité et constitue même à l'heure actuelle la condition première de sa survie. Rappelant les leçons de la seconde guerre mondiale, le Soviet suprême de l'URSS lance un appel à tout faire pour ne pas laisser se reproduire la tragédie qui a marqué un passé récent.

22. L'Union soviétique, comme il a été maintes fois proclamé par la même instance, est prête à engager des pourparlers sur l'ensemble des questions pressantes relatives à la paix et à la sécurité et à examiner avec attention toutes les idées constructives qui seront avancées par les autres Etats. Notre pays continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer la paix et appliquer les nobles buts de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix.